

Webinaire MAIF - FFTT



26/11/2020

Programme

1. Introduction générale et contexte (2')

2. Présentation MAIF (2')

3. Les garanties du contrat fédéral MAIF (15')

4. Le contrat clubs MAIF (10')

5. Questions - réponses (20')

6. Les autres services MAIF (5')

1. Introduction générale et contexte

- Tour de table :

- FFTT :

- Kévin Vanlioglu - trésorier général adjoint
 - Paul de Keerle - directeur général
 - Thomas Chevalier - directeur général adjoint

- MAIF :

- Stéphanie Matz - gestionnaire du contrat FFTT
 - Grégory Diguët - responsable de l'offre associations

- Rappel du contexte :

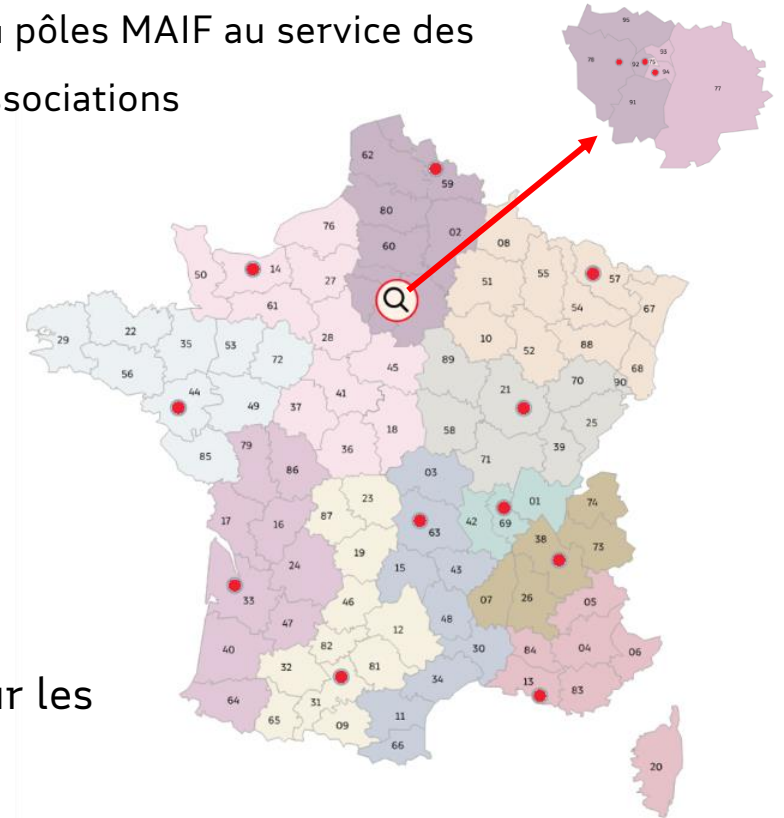
- MAIF assureur de la fédération depuis le 01/07/2019
 - Mise en place d'un contrat fédéral pour garantir les activités et pratiquants
 - Proposition d'un contrat complémentaire pour les besoins propres des clubs



2. Présentation MAIF

- MAIF assureur des associations depuis 1965
- Plus de 180 000 associations sociétaires
- 1^{er} prix de la relation client pour la 16^{ème} année consécutive
- Accompagnement par diverses actions :
 - Prises de paroles publiques et sensibilisations des dirigeants associatifs sur les différentes responsabilités (RC, mandataires sociaux, ...)
 - Communauté Facebook « Côté Associations » avec + de 70 000 « likes »
 - Mise à disposition d'outils gratuits sur notre site maif.fr : guides pratiques, modèles et formulaires, ...
 - Des contrats d'assurance simples à gérer, relation basée sur la confiance
 - Services digitaux pour accompagner les associations : Mon Asso Facile, Instants Bénévoles

- 14 pôles MAIF au service des associations



3. Les garanties du contrat fédéral MAIF (1/2)

- Garantit les risques liés aux activités pratiquées sous l'égide de la fédération
- Un socle de 4 garanties :
 - Responsabilité civile et défense
 - Indemnisation des dommages corporels (garantie de base + garanties complémentaires optionnelles)
 - Recours et protection juridique
 - Assistance
- Zoom sur la couvertures des personnes :
 - Les pratiquants licenciés
 - Les dirigeants, éducateurs, bénévoles licenciés
 - La fédé, les ligues, les comités, les clubs
 - Les arbitres, juges, officiels
 - Le personnel médical et paramédical
 - Les bénévoles
 - L'ensemble des préposés de la fédération et des structures fédérales
 - Les détenteurs d'un titre de participation
 - Les groupements d'employeurs



3. Les garanties du contrat fédéral MAIF (2/2)

- Zoom sur les activités couvertes :
 - Les entraînements et compétitions
 - Les activités de promotion, stages, formation, initiation, ...
 - Les réunions et manifestations extra-sportives
 - Les formations aux examens, diplômes d'enseignement ou arbitrage
 - Les déplacements relatifs à ces activités

- En complément, d'autres garanties incluses :
 - Les biens mobiliers et/ou immobiliers mis à votre disposition dans la limite de 30 jours consécutifs
 - La garantie vol vestiaire
 - La responsabilité civile des mandataires sociaux pour les dirigeants de la FFTT, ligues, comités et clubs

4. Le contrat clubs MAIF (1/2)

- Vidéo de présentation: <https://youtu.be/-fVn3N2ThQg>
- Contrat à adhésion facultative qui vient compléter le contrat fédéral ...
- ... pour couvrir le club pour ses spécificités propres (locaux et biens), non compris dans la contrat fédéral :
 - Tout le matériel dont le club est propriétaire ou qui est mis à sa disposition pour une durée supérieure à 30 jours consécutifs.
 - Les locaux que le club occupe de manière permanente dès que cette durée est supérieure à 30 jours consécutifs
- 4 formules à partir de 23 € :
 - Jusqu'à 7 700 € de matériel
 - Jusqu'à 7 700 € de matériel et 50 m² d'occupations temporaires
 - Jusqu'à 16 00 € de matériel et 100 m² d'occupations temporaires
 - Jusqu'à 23 00 € de matériel et 200 m² d'occupations temporaires

Au-delà, un contrat sur-mesure serait mis en place

4. Le contrat clubs MAIF (2/2)

- Les avantages :
 - Une couverture globale grâce à 2 contrats qui sont complémentaires
 - Une relation basée sur la confiance avec un minimum d'éléments déclaratifs à fournir
 - => seulement 2 informations à fournir : la surface des locaux occupés + la valeur du matériel
 - Un seul interlocuteur quelque soit le type de sinistres
- Pour en savoir + :
 - Un simulateur en ligne : maif.fr/federation-tennis-de-table
 - Un réseau de conseillers dédiés aux associations joignable au :
09 78 97 98 99



5. Questions - réponses



La parole est à vous !

Nous apporterons une réponse à toutes les questions posées dans le chat et pour lesquelles nous n'aurions pas pu vous répondre.

4. Les autres services MAIF

- Des offres d'assurance dédiés à vos biens spécifiques :
 - Assurance véhicules à moteurs et remorques :
 - Pour les véhicules dont le club est propriétaire
 - Contrat auto-mission :
 - Pour couvrir le véhicule personnel des dirigeants, bénévoles, éducateurs, dans le cadre des missions confiées par le club
 - Se substitue à l'assurance personnel de ceux-ci



- Des services pour vous accompagner dans votre quotidien :
 - Mon Asso Facile :
 - Logiciel tout-en-un pour gérer votre association
 - Webinar de présentation dédié aux clubs de tennis de table le mercredi 8 décembre
 - Pour vous inscrire : <https://app.livestorm.co/assoconnect-3/mon-asso-facile-clubs-fftt>
 - Plus d'informations sur mon-asso-facile.com
 - Instants Bénévoles :
 - Plateforme en ligne pour recruter et gérer ses bénévoles pour ses événements
 - Plus d'informations sur instantsbenevoles.fr
 - Webinars disponibles en replay et à venir

Mon **Asso Facile**

Instants **Bénévoles**

Merci pour votre participation !



The graphic features a background image of two hands shaking over a document. At the top, the FTT logo (Fédération Française de Tennis de Table) is on the left and the MAIF logo (a red triangle with the letters MAIF) is on the right. The text is centered and reads:

WEBINAIRE
24 NOVEMBRE À 18H

**Toutes les problématiques liées à
l'assurance dans les clubs**